



Le bâtiment administratif Green-Office répond aux exigences MINERGIE-P-ECO ( FR-001).

## Les avantages du label MINERGIE-ECO®

Les directives gérant la certification de MINERGIE-ECO® sont classées selon six critères.

Les aspects de respect de la santé sont pris en compte par les trois critères suivants:

- la lumière naturelle diurne (qui est optimisée)
- le bruit à l'intérieur de l'habitation ou du bâtiment (qui est réduit au maximum)
- l'air ambiant et sa qualité (sans micropolluants intérieurs; isolation par rapport aux polluants de l'extérieur)

LES CRITÈRES CONCERNANT LES EXIGENCES D'UNE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE DU BÂTIMENT CONCERNENT:

- les matières premières (utilisées dans la construction)
- la fabrication de ces matières premières (énergie grise réduite au maximum)
- le recyclage possible des matières utilisées

Les critères d'exclusion éliminent tout immeuble construit au moyen de matériaux incompatibles avec la construction durable.

Les biocides et les produits chimiques de protection du bois dans les locaux en font notamment partie.

